

Mende, le 3 juin 2021

## **COMITÉ TECHNIQUE LOCAL DU 3 JUIN 2021**

### **DÉCLARATION LIMINAIRE**

Nous avons été informés de l'accident dont Madame la directrice a été victime hier matin.

Nous imaginons aisément la douleur qu'il a provoqué et la frayeur qu'il a suscité chez elle et sa famille.

Nous espérons que sa prise en charge médicale s'effectue dans les meilleures conditions, que les soins prodigués lui permettront très rapidement d'évoluer vers la guérison et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Les différents points de l'ordre du jour, hormis l'approbation du PV de la dernière réunion, nous sont soumis « pour information ».

Ils méritent cependant un échange interactif.

Il se trouve que dans sa dernière communication, le directeur général a indiqué qu'après le 9 juin, les réunions en présentiel à plus de 6 personnes et en respectant une jauge de 4 m<sup>2</sup> par personne seraient à nouveau autorisées.

Par ailleurs, nous estimons que malgré toutes les évolutions techniques favorables, la visio-conférence ne saurait permettre un débat satisfaisant.

En conséquence, nous ne participerons pas à la réunion de ce jour, et nous espérons pouvoir nous réunir dans les délais réglementaires, et en présentiel.